



COMMUNIQUE DE PRESSE DE L'OLUCOME N° 001/OLUCOME/01/2024 PORTANT SUR L'INCENDIE DU MARCHÉ CENTRAL DE BUJUMBURA EN DATE DU 27 JANVIER 2013.

« Qu'est ce qui a manqué pour que l'ex-marché central de Bujumbura ne soit pas encore réhabilité et les vrais auteurs des incendies de plusieurs marchés qui ont pris feu au vu et su de tous les burundais 11 ans après ne soient pas encore connus ? »

1. A la veille du 11^{ème} anniversaire de la tragédie de l'incendie du marché central de Bujumbura survenue à l'aube du 27 janvier 2013, l'Observatoire de Lutte contre la Corruption et les Malversations Economiques (OLUCOME) fait un communiqué de presse pour revenir à cet incident malheureux qui a endeuillé l'économie du Burundi.
2. C'était vers 7h00 du matin, un incendie a ravagé tout le marché central de l'ancienne capitale politique Bujumbura. De grosses flammes étaient visibles au-dessus des centaines de mètres du lieu du sinistre et une épaisse fumée s'élevait au-dessus de la capitale, alors qu'un feu violent détruisait tous les produits entreposés dans le marché. L'incendie de ce marché était une catastrophe nationale : principal poumon économique, le marché permettait à tout le pays et ses environs à s'approvisionner en biens et vivres. Plusieurs personnes ont tout perdu et des milliers d'emploi liés aux différentes activités ont été également perdus. Selon la Coalition des Syndicats du Burundi (COSYBU), 5000 commerçants dont 3500 œuvrant à ce marché ont perdu leurs marchandises et leurs emplois. Beaucoup d'entre eux sont devenus des malades mentaux et d'autres sont retournés dans leurs collines d'origine avec leurs poches vides suite à cette catastrophe.
3. Afin de venir au secours des commerçants, le gouvernement a construit un nouveau marché dans la zone Ngagara de la commune Ntahangwa dans la localité de COTEBU mais ce marché n'est jamais devenu rentable il y a 11 ans car il était mal construit. Pour l'OLUCOME, c'est grave de voir que jusqu'aujourd'hui, le marché central n'est pas encore balayé sachant toutes les conséquences néfastes au niveau de l'environnement et de la santé des personnes œuvrant tout autour de l'ex – marché central de Bujumbura. Ce qui peut provoquer beaucoup de maladies épidémiques à la population environnante car ce marché regorgeait beaucoup de produits chimiques et qui pourraient être nocifs actuellement à la santé humaine. Il y a eu certaines sociétés qui ont demandé de le construire dont la probable société Cino-Afrique et l'association des banques du Burundi mais en vain. Pour la première société, l'OLUCOME a appris, avec des preuves à l'appui, qu'elle était une société d'une haute autorité burundaise qui était l'ambassadeur du Burundi en Chine via son épouse chinoise et n'avait pas de moyens financiers suffisants pour accomplir son engagement.
4. L'OLUCOME s'étonne également que cet incident n'a pas laissé de leçons aux burundais et plus particulièrement au gouvernement car aucune mesure n'est prise

pour protéger d'autres marchés d'autant plus que l'incendie des marchés était devenu une épidémie dans tout le pays. Jusqu'à maintenant, beaucoup de marchés sont construits sans laisser des allées pour les véhicules anti-incendie et ne disposent même pas des accessoires anti-incendie comme les extincteurs. De même, il n'y a aucune politique généralisée de mobiliser les commerçants à adhérer dans les sociétés d'assurance. Selon un expert économiste feu Bihute Donatien, les marchandises brûlées dans le marché central de Bujumbura représentaient 20% du PIB du Burundi.

5. L'OLUCOME a toujours soif de savoir pourquoi il n'y a pas eu des poursuites judiciaires pour mettre en lumière les causes des incendies des marchés au Burundi et ses auteurs pour que ces derniers soient traduits en justice. Si la justice n'intervient pas dans de cas pareils, la population se trouvera toujours dans l'inquiétude et manque de confiance au gouvernement du Burundi en général et à la justice burundaise en particulier.
6. De tout ce qui précède, l'OLUCOME demande au gouvernement du Burundi de :
 - Assurer tous les marchés et de sensibiliser les commerçants à adhérer dans les sociétés d'assurances ;
 - Disponibiliser des véhicules anti-incendie suffisants et toujours prêts à intervenir afin de prévenir d'autres sortes d'incendie ;
 - Mettre en place une commission technique indépendante qui étudierait les mécanismes adéquats de lutte contre les incendies au Burundi en général et celles des marchés en particulier ;
 - Mettre en place une commission indépendante qui étudierait sur les conséquences de cet incident sur les commerçants victimes et qui pourrait étudier comment le gouvernement peut les indemniser afin d'assurer leur résilience ;
 - Valoriser le métier de commerce car le comportement que le gouvernement de cette époque a manifesté prouve le contraire ;
 - Balayer la place qui abritait le marché central de Bujumbura afin de protéger les burundais qui vaquent à leurs activités quotidiennes aux environs de cet endroit contre les maladies épidémiques ;
 - Arrêter la spéculation et de réhabiliter dans les meilleurs délais l'ex-marché central de Bujumbura.

Fait à Bujumbura, le 26/01/2024

Pour l'OLUCOME

Gabriel RUFYIRI

Président

